

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 29 août 2012, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 18h30.

Étaient présents :

Monsieur Yvon Tremblay, maire
Monsieur Jean-Pierre Chouinard au siège numéro 1
Madame Johanne Paquet; conseillère au siège numéro 2
Monsieur Gilles Murray; conseiller au siège numéro 3
Monsieur Clarence Lévesque; conseiller au siège numéro 4
Monsieur Ghislain Lamarre; conseiller au siège numéro 5
Madame Julie Bérubé; conseillère au siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Yvon Tremblay, maire.

Madame Josée Simard, fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1208-16

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Chouinard et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. Résultats des soumissions pour l'acquisition d'un camion 10 roues usagé avec équipement à neige

1208-17

Une seule soumission a été reçue sur les deux (2) invitations et elle se détaille comme suit :

Les Camions Gilbert Inc. 66 000 \$ taxes en sus

pour un camion de marque Sterling, modèle 9500, année 2000, moteur de 435 forces, avec 203 000 km à l'odomètre, équipé d'une aile latérale droite de 11 pieds et d'une aile avant de 12 pieds.

Il est donc proposé par monsieur Gilles Murray et unanimement résolu ..

° **d'autoriser** monsieur le maire Yvon Tremblay à se rendre au garage de « Les Camions Gilbert Inc. » à Beauceville accompagné de monsieur Antoine Ouellet afin de faire l'essai dudit camion et la vérification;

° **d'autoriser** le remboursement des frais de déplacement inhérents à ce voyage;

° dans le cas où ledit camion est conforme, **d'autoriser** monsieur Yvon Tremblay et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer tous les documents d'achat et d'immatriculation requis pour et au nom de la municipalité pour valider l'achat;

° **d'autoriser** la directrice générale / secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de cet achat sur un financement sur trente-six (36) mois;

° **d'autoriser** la directrice générale / secrétaire-trésorière à effectuer un virement bancaire en faveur du garage « Les Camions Gilbert Inc. » d'un acompte de 15 000.00 \$ à titre de réservation et d'acompte à appliquer sur l'achat.

4. Demande de soumissions sur invitation pour les réservoirs bornes sèches.

1208-18

Considérant l'obligation d'installer des réservoirs de type « bornes-sèches » sur le territoire de municipalité par le Schéma de couverture de risques de la MRC de Matane en matière de sécurité incendie;

Considérant que l'installation de deux (2) réservoirs est prévue au budget 2012 de la municipalité;

Considérant qu'il s'agit d'une dépense de plus de 25 000.00 \$;

Il est proposé par madame Johanne Paquet et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale / secrétaire-trésorière à inviter deux (2) entreprises à fournir une soumission pour l'acquisition de ces deux (2) réservoirs;

5. Demande de soumission sur invitation pour les panneaux de signalisation pour les véhicules hors route.

1208-19

Considérant qu'une soumission a été demandée à deux (2) entreprises pour l'acquisition de panneaux de signalisation pour les véhicules hors route dont les résultats sont les suivants :

Signalisation Lévis Inc. 3 059.70 \$ taxes et transport en sus,

Signalisation de l'Est 3 477.95 \$ taxes en sus, sans transport.

Considérant qu'en ajoutant les taxes provinciale et fédérale applicables et les frais de transport à la soumission de Signalisation Lévis Inc. et les taxes applicables à celle de Signalisation de l'Est, la différence entre les deux (2) soumissions est de ±290.00 \$;

Considérant que le conseil municipal à pour point de vue d'encourager les entreprises locales;

Considérant que la subvention qui servira à payer cette dépense resterait dans la région;

Considérant que relativement aux soumissions de gré à gré avec les municipalités, il n'y a aucune obligation à l'effet d'accepter la plus basse des soumissions reçues;

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Chouinard et unanimement résolu d'accepter la soumission de Signalisation de l'Est Inc. et d'autoriser la directrice générale / secrétaire-trésorière à officialiser la commande avec cette entreprise.

6. Clôture de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Gilles Murray propose la levée de l'assemblée. Il est 18h52.

Yvon Tremblay,
Maire

Josée Simard,
Dir. gén. / sec.-très.